

## **Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'École internationale de Montréal, le 15 décembre 2020**

### **1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum)**

La séance est ouverte à 19h07. La rencontre se fait par vidéoconférence. Le quorum est atteint.

Sont présents :

- Claudie Lévesque, présidente, parent du primaire, substitut au Comité de parents CSSDM
  - Louis-Antoine Blais-Morin, vice-président, parent du primaire
  - Samia Bejaoui, parent du secondaire
  - Émilie Bélanger-Simard, parent du primaire
  - Pascal Cyr, parent du primaire
  - Geneviève Emond, parent du secondaire
  - Nicolas Légaré, parent du secondaire
  - Julie Mantovani (substitut), parent du primaire
- 
- Véronique Fournier, enseignante du primaire
  - Éric Dagenais, enseignant du secondaire
  - Michel Sardi, enseignant du secondaire
  - Danya Vidal, enseignante du primaire
  - Alexandra Latour, surveillante d'élèves, secondaire
  - Soledad Neira, psychoéducatrice, primaire et secondaire
- 
- Lily Beaudouin, élève du secondaire
  - Zoé Bellemare-Alford, élève du secondaire
- 
- Luc Claude, Directeur
  - Nadia Gray, directrice adjointe, primaire
  - Chantal Laurin, directrice adjointe, secondaire
  - Robert Desalliers, responsable du service de garde

### **2. Mot de bienvenue**

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Sardi propose d'ajouter dans les points de décisions une motion pour appuyer les enseignantes et enseignants dans le cadre de la négociation de leur convention collective.

La présidente répond que ce point sera traité dans le sujet correspondance, puisque le Conseil n'a pas dans son mandat légal de se prononcer sur cette la négociation de conditions de travail. M. Sardi répond que le Conseil aurait toute la légitimité de prendre une décision d'appui aux enseignantes et enseignants. Il fait un plaidoyer pour expliquer les conditions de travail difficiles et le manque de soutien que vivent les enseignantes et enseignants. La présidente répond que la discussion à cette étable de la rencontre n'est pas sur l'appui ou non aux revendications,

mais sur le moment où ce point sera traité dans l'ordre du jour. M. Sardi insiste pour que ce point puisse faire l'objet d'une décision du Conseil.

Somme toute, on ajoute un point « Soutien aux enseignants » à l'intérieur du point « Correspondance » de l'ordre du jour.

L'ordre du jour, tel que modifié, est proposé par Mme Bélanger, appuyée par Mme Émond.

M. Sardi exprime sa frustration qu'il y ait eu des courriels relatifs à la demande d'appui aux enseignantes et enseignants dans les jours qui ont précédé la rencontre, mais que l'ensemble des membres du Conseil n'ait pas été inclus dans ces discussions ; seuls les membres-parents étaient inclus. La présidente répond qu'elle s'assurera d'inclure l'ensemble des membres du Conseil lors de futures communications de ce genre.

Mme Émond dit être touchée par le plaidoyer de M. Sardi et souhaite trouver des moyens pour que les enseignantes et enseignants puissent être davantage entendus. La présidente lance l'idée que lors des futures rencontres du Conseil, on donne la parole à certains membres de l'équipe-école, et que ce ne soit pas seulement la direction qui fasse un résumé de la situation lors du point « Vie de l'école ».

#### **4. Période réservée au public**

M. Pascal Beaudoin est présent à la rencontre. Il souhaite faire les commentaires suivants :

Les discussions du Conseil d'établissement sont importantes pour toute la communauté de l'école. Donc, les ordres du jour et les procès-verbaux devraient être rendus publics sur le site web de l'école.

La pandémie qu'on vit actuellement a un impact majeur sur la vie de l'école. Il serait important de travailler à adapter ses plans d'intervention et son projet éducatif. Ces changements devraient être diffusés publiquement.

Il faut s'assurer que le travail pour faire fonctionner l'école ne se fasse pas en silo, mais que tous travaillent ensemble. En ce sens, il devrait avoir des comités de discussion réguliers sur plusieurs sujets.

Les détails relatifs au projet éducatif de l'école devraient être rendus publics, entre autres dans les procès-verbaux du Conseil d'établissement.

Le directeur fait le commentaire que les procès-verbaux des rencontres du Conseil d'établissement sont déjà rendus publics sur le site web de l'école (site de l'école secondaire).

#### **5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2020**

Le procès-verbal est proposé par Mme Lily Beaudoin, secondé par M. Cyr.

#### **6. Suivis au procès-verbal du 3 novembre 2020**

Ajout à la levée de fonds guignolée

Déclaration conjointe : affectation des enseignants orthopédagogues

Les membres du Conseil avaient été consultés par courriel au sujet de la levée de fonds pour la guignolée. Les élèves vendent des cannes de Noël à 0,80\$. Les gens ont été très généreux.

Lors de la rencontre précédente, un membre-professeur avait demandé au Conseil d'appuyer les enseignants orthopédagogues pour qu'ils ne soient pas réaffectés en urgence à être titulaire de classe. Après avoir demandé par courriel aux membres du Conseil s'il y avait des objections, la présidente a transmis une lettre d'appui à la direction générale du Centre de service scolaire de Montréal pour exprimer l'appui du Conseil d'établissement à la revendication des enseignants orthopédagogues.

## 7. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt

Aucun conflit d'intérêt n'est à déclarer.

## 8. Conseil étudiant

Les deux membres-étudiantes du Conseil expliquent les points suivants, qui les concernent particulièrement :

Beaucoup d'élèves constatent un climat d'anxiété de performance parmi les étudiants. C'est particulièrement vrai pendant le mois de décembre, où plusieurs examens et travaux sont à préparer.

Elles souhaitent que les communications avec les élèves soient mieux réunies pour éviter des situations où il y a une surcharge de travail qui participe au climat d'anxiété de performance.

Le Conseil étudiant travaille à l'organisation de la journée thématique de Noël. Le Conseil étudiant souhaite aussi organiser une autre journée thématique en février, peut-être dans le cadre de la Saint-Valentin ou du Nouvel an chinois.

Un membre-parent demande si un tableau de planification des travaux et des examens a été mis en place. La direction rappelle que le stress chez les étudiantes et étudiants est un enjeu majeur et il est explicitement mentionné dans le projet éducatif. La direction explique qu'il y avait un projet de faire de la coordination entre les enseignants au sujet des horaires d'examen et de travaux. Cependant, l'énergie mise à la gestion reliée à la pandémie a mis un frein à la coordination.

Une membre-parent demande des détails aux élèves sur ce qui cause l'anxiété de performance. Une membre-étudiante répond qu'avec une partie des élèves présents à l'école seulement la moitié des jours, il arrive souvent que plus d'un examen soit le même jour. Elle ajoute qu'il est difficile d'avoir accès aux périodes de récupération ; il y en a moins cette année. Elle demande à ce qu'il y en ait davantage.

Une autre membre-étudiante ajoute que l'enseignement à distance est plus difficile pour tous, mais que les critères d'évaluation n'ont pas été modifiés. Elle constate que les efforts récents de l'équipe-école pour réduire le stress ont permis d'avoir un début d'amélioration de la situation, mais qu'il y a encore des moments où le stress est alarmant, particulièrement en 4e secondaire.

Un membre-enseignant explique que sa principale préoccupation ces mois-ci est la santé mentale de ses étudiants, davantage que la préoccupation de faire bien comprendre la matière enseignée. Il doit pousser les étudiants à travailler moins !

Un membre-parent exprime son étonnement quant à l'absence de planification des travaux et des examens. Il croit que ce ne devrait pas être difficile de mettre en place cette collaboration. Le directeur répond qu'en effet, qu'il est d'accord. Il ne souhaite cependant pas débattre davantage des détails relatifs à la mise en place de cette planification.

Une membre-enseignante explique, qu'à la leur défense, les enseignantes, enseignants et la direction ont été pris avec les décisions ministérielles souvent annoncées avec peu de préavis. Dans les autres écoles aussi, il y a plusieurs situations difficiles ; plusieurs craignent que les écoles ferment à cause de la pandémie et tous souhaitent compléter une partie de leurs activités d'évaluation.

Un autre membre-enseignant explique aux membres-étudiantes que leur message a été entendu. Il explique qu'il n'y a pas de climat de confrontation entre la direction et les enseignantes, enseignants. Tous essaient de trouver des façons d'améliorer la situation.

## 9. Fondation et OPP

La prochaine rencontre de l'OPP est le jeudi qui suit cette rencontre du Conseil d'établissement.

La directrice-adjointe au niveau primaire explique que l'OPP travaille à une surprise pour tous les membres de la communauté de l'école. Une annonce sera faite prochainement par courriel.

## 10. Activités éducatives, culturelles ou sportives

Il n'y a pas de nouvelles activités éducatives, culturelles ou sportives prévues demandant l'approbation du Conseil d'établissement.

La journée d'activité de Noël est déplacée à la fin de la semaine de la persévérance scolaire. Cette journée remplacera la journée blanche qui ne pourra pas être tenue à cause des restrictions sanitaires.

## 11. Approbation de la grille-matières 2020-2021 (secondaire)

La grille-matières au secondaire est complètement fixée par le Ministère de l'éducation pour les 3 premières années du secondaire.

À partir de la 4e secondaire, il pourrait y avoir un choix entre le programme de mathématiques « SN » (sciences naturelles) et le programme de mathématiques « CST » (culture, société et technique). Dans le passé récent, la quasi-totalité des élèves avaient opté pour les mathématiques SN et le cours de mathématiques CST n'a jamais été offert, faute d'avoir assez d'inscriptions pour ouvrir un groupe pour ce cours. En 5e secondaire, les élèves doivent être inscrits dans le même programme de mathématiques qu'en 4e secondaire, ce qui fait en sorte que le seul le programme mathématiques SN a été enseigné à l'EIM au cours dernières années.

Selon les constats faits par l'équipe-école lors des autres années, il y aurait pourtant plusieurs élèves qui vivent une situation de stress important à cause de leur difficulté à réussir le cours de mathématiques SN. Pour plusieurs, le cours de mathématiques CST aurait été plus adapté à leur profil. Selon les règles du Ministère, l'école ne peut obliger un élève à s'inscrire dans un programme plutôt que dans un autre. Le choix revient aux élèves et à leurs parents. Ceux-ci sont conscients que certains programmes au collégial ne sont accessibles que pour ceux qui ont suivi le programme SN. Il est à noter qu'un autre programme, mathématiques « TS » (technico-sciences) serait également possible selon les règles du Ministère, mais la direction ne croit pas qu'il serait judicieux de proposer ce choix dans le but de faciliter la réussite de tous les élèves.

Un membre-enseignant insiste pour que plus personne n'utilise la terminologie « mathématiques enrichies » pour décrire le programme mathématiques SN, car cette façon de le décrire contribue au peu d'enthousiasme envers le programme mathématiques CST.

Les programmes de sciences sont aussi sujets à options en 5e secondaire. Historiquement, la quasi-totalité des élèves choisissaient les cours de chimie et de physique. L'an dernier, pour la première fois, il y a eu suffisamment d'inscriptions au programme alternatif pour ouvrir un petit groupe d'environ 15 élèves qui ont plutôt suivi un cours de sciences générales, un cours de plein-air et un cours de journalisme.

Une discussion s'ensuit sur la façon d'encourager plus d'élèves à opter pour le programme de mathématiques CST. Pour plusieurs élèves, ce choix pourrait diminuer le stress et l'anxiété, ce qui est un des objectifs important du programme éducatif de l'école. La direction rappelle qu'on ne peut pas obliger les élèves et les parents à faire un choix, pas plus qu'imposer des prérequis ou des notes de passage pour accepter les inscriptions. Si on veut orienter une décision, il faut le faire via des séances d'information. La présidente rappelle qu'on avait prévu qu'une conseillère en orientation soit présente lors de la prochaine rencontre d'information donnée aux parents à ce sujet. Un membre-enseignant partage le fait qu'il avait trouvé particulièrement à propos les explications données aux parents l'an dernier. La promotion du programme de mathématiques CST va à l'encontre d'une culture et d'un historique d'établissement qui prévaut depuis longtemps; il est assez difficile de changer cette culture. Un membre-parent suggère que les élèves qui ont fait le choix de ne pas suivre les cours de chimie et de physique en

5e secondaire soit également invités à la rencontre d'information sur les choix de cours, pour expliquer l'avantage pour certains élèves de ne pas suivre le programme le plus scientifique.

Un membre-parent demande s'il y a une possibilité de modifier le nombre d'heures de certains cours dans la grille-matière. Selon la direction, la seule possibilité serait de réduire le nombre d'heures du cours de mathématiques CST. La présidente demande si on pourrait proposer un cours supplémentaire grâce à ce temps libéré, cours qui pourrait augmenter l'attrait de la combinaison « mathématiques CST + nouveau cours ». Ce cours pourrait être par exemple un cours de programmation. La direction indique qu'il n'est pas si simple de choisir un tel cours, car le cours de mathématiques est donné par une enseignante au statut permanent, qui devrait également donner le nouveau cours et que celui-ci devrait donc être dans ses compétences.

Il est proposé d'accepter la grille-matière telle que présentée par la direction, avec un choix entre les mathématiques SN et CST en 4e secondaire et un choix entre le programme de sciences chimie, physique et le programme de sciences générales, de plein air et de journalisme en 5e secondaire. Il est également proposé de modifier la description des programmes de mathématiques pour faire disparaître la mention « enrichie ». Il est finalement proposé de continuer d'explorer les possibilités d'offrir un cours supplémentaire pour accompagner le programme de mathématiques CST en 4e secondaire. Ces résolutions sont proposées par Mme Vidal, appuyées par Mme Bélanger et sont adoptées à l'unanimité.

## 12. Levées de fonds

Ce sujet avait déjà été traité dans le point « Suivis au procès-verbal du 3 novembre 2020 »

## 13. Approbation de l'utilisation des locaux

Aucune utilisation des locaux n'est à approuver.

## 14. Règles de régie interne

Un comité ad hoc formé de la présidente, d'une membre-parent (Émilie Bélanger) et d'une membre-parent substitut (Catherine Couture) s'est réuni pour proposer des changements aux règles de régie interne. À cause du manque de temps, la présidente suggère de reporter la discussion sur ce sujet à une réunion ultérieure.

## 15. Uniformes pour 2021-2022

Les mesures sanitaires en vigueur recommandent d'aérer régulièrement les classes en ouvrant les fenêtres. Pour cette raison, la direction assure que l'équipe-école fait preuve d'une grande tolérance cette année pour permettre aux élèves de porter des chandails chauds qui ne seraient normalement pas prévus dans le code vestimentaire.

À cause du manque de temps, la présidente suggère de reporter la discussion sur les uniformes pour 2021-2022 à une réunion ultérieure. Un membre-enseignant demande que cette discussion devrait avoir lieu en présence des membres-étudiantes du Conseil d'établissement puisque le code vestimentaire touche directement les élèves au quotidien.

## 16. Dossier des comités

À cause du manque de temps, la présidente suggère de reporter la discussion sur ces sujets à une réunion ultérieure.

## 17. Projet éducatif

La structure d'accompagnement pédagogique a été balayée au mois de mars lors de la fermeture des écoles pour raisons sanitaires.

L'équipe-école recommence maintenant à aborder les questions de pédagogie lors de ses rencontres.

La direction assure cependant qu'il y a des actions qui sont faites chaque jour dans l'esprit du programme éducatif et que celui-ci est présent dans le vécu quotidien des enseignantes et enseignants.

## 18. Fenêtres et ventilation

La rencontre du comité de parents du CSSDM devrait aborder ce soir cette question, probablement pour exiger des améliorations au niveau de la ventilation.

À cause de l'absence de système de ventilation mécanique, les membres de l'équipe-école doivent assurer la ventilation en ouvrant les fenêtres, ce qui n'est pas toujours confortable et qui le sera de moins en moins à mesure que l'hiver battra son plein.

L'École n'envisage pas d'achat d'équipement de ventilation ou de purification d'air. Ces décisions sont normalement prises au niveau du Centre de service scolaire.

## 19. Service de garde

Il n'y a pas eu de rencontre du comité de parents du service de garde. Le responsable du service de garde assure qu'il est toujours ouvert à recevoir les communications des parents.

La présidente souligne à quel point l'accueil et le départ des enfants se passe très bien, grâce au travail des éducatrices.

Un membre-parent demande s'il serait possible d'installer un abri-temporaire près de la porte du service de garde pour permettre d'attendre les enfants avec une certaine protection contre les intempéries. Le responsable du service de garde devra vérifier si cette installation est possible, entre autres pour la conformité avec les mesures sanitaires en vigueur.

## 20. Comité de parents du CSSDM

Il y a une rencontre du Comité de parents du CSSDM en même temps que la rencontre du Conseil d'établissement.

## 21. Vie de l'école

La direction remercie les coordonnateurs IB qui ont organisé la visite des évaluateurs IB. Cette visite eu lieu par vidéo-conférence. La direction remercie aussi les parents qui ont participé à cette visite.

La première partie de l'année se termine. Pendant cette période, il y a eu plusieurs fermetures de classe à cause d'élèves infectés par la COVID-19. Cette situation a causé du stress chez plusieurs personnes. La direction souligne qu'il y a eu un travail exceptionnel pour faire respecter les mesures sanitaires. Il y a eu beaucoup d'adaptation, beaucoup d'avertissements ont dû être faits. La direction remercie tout le personnel, ainsi que les parents. Un membre-enseignant ajoute que la direction travaille aussi d'arrache-pied comme chef d'orchestre pour faire respecter les règles et qu'il n'y a pas de climat de confrontation entre la direction et le reste du personnel.

La direction fait le point sur les effectifs : un poste d'orthopédagogue est à combler au secondaire; tout le personnel est présent au niveau primaire; il y a un nouvel enseignant qui vient de débiter en 3e secondaire.

## 22. Correspondance

### **Demande d'appui aux enseignantes et enseignants**

M. Sardi a envoyé au Conseil d'établissement une demande d'appui aux revendications des enseignants dans le cadre de la négociation de leurs conditions de travail. Il avait déjà fait un plaidoyer au début de la rencontre pour expliquer les conditions de travail difficiles et le manque de soutien que vivent les enseignantes et enseignants. Il

ajoute que les conditions de travail rendent le métier peu attrayant et qu'il est maintenant difficile de trouver des enseignantes et enseignants.

Plusieurs membres-parents font valoir leur sympathie faite au plaidoyer de M. Sardi. Un membre-parent souhaite les appuyer totalement et mentionne faire confiance aux enseignantes et enseignants. D'autres membres-parents affirment qu'ils considèrent en effet les conditions de travail peu attrayantes et même inacceptables.

Les membres du Conseil débattent du niveau d'appui officiel qu'il serait judicieux de donner aux revendications. Certains membres parents sont mal à l'aise à appuyer les revendications en bloc, y compris au niveau de détails. La présidente propose un appui envers l'amélioration des conditions de travail, libellé en des termes généraux. D'autres membres-parents seraient d'avis d'ajouter les grandes orientations que pourraient prendre l'amélioration des conditions de travail. La direction mentionne qu'elle doit faire valoir son devoir de réserve et qu'elle ne se prononcera pas sur les questions relatives aux négociations des conditions de travail.

En l'absence de consensus, aucune résolution n'est adoptée lors de cette rencontre.

### **23. Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le 12 janvier 2021.

### **24. Levée de la séance**

La présidente donne ses vœux de bonne année 2021 à tous.

La séance est levée à 22h06.

Procès-verbal rédigé par Louis-Antoine Blais-Morin